

Séance plénière du conseil de quartier

« les Etines – les Guérins »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 AVRIL 2024

Présents : M. LAFOND (président du conseil de quartier), M. ROCHE (vice-président du conseil de quartier), Mme GENDRAT, M. TREMSAL, Mme PEJOUX

Représentants de la mairie : Madame le Maire, M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. NARDOUX, (directeur général des services), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale), M. POUXE (cabinet du Maire)

Excusés : M. KHEBAL

Mme le Maire accueille M. Tremsal, nouvel habitant du quartier et nouveau conseiller de quartier des etines Guérins. Il prend la parole pour informer de l'inauguration du jardin partagé de la Roseraie le 22 mai.

1 – présentation de l'association Interclasses

Mme Aurélie DRU présente la nouvelle association Interclasses. Le défilé des classes en 4 aura lieu le jour de la fête du Coteau le samedi 7 septembre, après la braderie des commerçants et le forum des associations. L'association recherche encore des classards, et invite les personnes concernées et intéressées à assister à leurs prochaines réunions le 24 mai, le 28 juin et le 30 août à la Maison des Sociétés.

Toutes les informations sont consultables sur la page Facebook de l'association.

Elle annonce en complément un vide-greniers organisé le dimanche 28 avril à l'ancienne école des Plaines.

Elle invite également le conseil de quartier à réfléchir à une participation à ce défilé s'il le souhaite.

2- Les grands chantiers de la ville

L'Espace des marronniers :

M. MARDEUIL présente la réhabilitation prochaine de la salle de spectacle suite aux dégradations de la toiture, aux problèmes de fissures et d'humidité après le sinistre de grêle en juin 2022.

Il présente le projet de démolition du bâtiment de l'ancienne Amicale Laïque en vue de l'aménagement d'un parking d'environ 60 places, avec une connexion vers les berges du Rhins pour les personnes à mobilité réduite. La livraison des travaux est prévue pour début 2025.

Il annonce que les fresques murales de Pierre Troisgros et des 3 artistes costellois seront détruites pour des raisons financières (coût de conservation estimé à 175 000 €) mais la ville transfèrera les hommages sur de nouveaux supports : la fresque des 3 artistes sera recréée ultérieurement à l'intérieur de l'Espace des Marronniers et l'hommage à Pierre Troisgros sera recréé sous forme d'une sculpture dans la ville, après un appel à projet.

L'association des boules et retraités costellois sera transférée vers l'ancienne école maternelle des plaines d'ici le démarrage du chantier.

80 avenue de la Libération :

M. MARDEUIL présente l'aménagement d'un nouveau parking gratuit de 40 places sur un tènement immobilier communal en centre ville, qui sera démoli à la rentrée. L'entrée pour les véhicules sera depuis la rue Ayel Salasse puis le passage Damon. Dans un premier temps le parking sera aménagé en terre battue pour laisser reposer le terrain. Un accès piéton direct sera créé vers l'avenue de la libération. Une réflexion est en cours pour interdire la sortie des véhicules côté passage Damon, car il est constaté une certaine dangerosité.

3- Les animations du printemps

Mme LESCIEUX présente Handi'clap les 3 et 4 mai : 2 jours d'ateliers et d'activités inclusives par et pour les personnes en situation de handicap, ouverts à tous.

Une soirée concert gratuite est ouverte à tous le vendredi à 20h avec la chorale du collège, de l'ADAPEI et l'artiste roannais Chrys Mahun.

4- Retour sur les commissions

- Sécurisation du boulevard Charles Gallet : M. MARDEUIL rappelle que celle-ci a débuté par la mise en place d'un passage piéton lumineux (coût 4 500€ avec une subvention du Département de 1 700€). Le reste de la sécurisation est prévu au printemps 2025 avec la limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du boulevard, ainsi que la création de 3 ralentisseurs devant le collège, le groupe scolaire et le lycée. Le marquage sera refait dans son intégralité avec une circulation alternée devant groupe scolaire.

- Question du public : Quand est prévue la fin de la dépollution du site Danjoux ? Madame le Maire indique le retour de la DREAL : il faudra encore minimum dix ans avant de terminer cette dépollution payée par l'entreprise. Un projet de parking communal en gore sur une partie du site sera lancé dès que possible.

- Espaces verts aux Etines : M. COLLET explique que la partie des Etines sera végétalisée dans un second temps, après la réalisation des espaces verts du Margalet.

- Garage à vélo brûlé et local poubelle dégradé : le bâtiment est propriété du bailleur Alliade Habitat, Madame le Maire rappelant que la commune peut appuyer auprès du bailleur mais ne peut pas faire à sa place. Elle effectuera une relance. M. BARGE et Madame le Maire insistent sur la nécessité de l'investissement des habitants et suggèrent la constitution d'une association de locataires, pour devenir un interlocuteur officiel et unique du bailleur.

M. Barge rappelle que des locataires n'utilisent pas correctement le local poubelle. Plusieurs ont été reçus en audience foraine et verbalisés.

Madame le Maire rappelle que dans un contexte d'incivilités globalisé, le maire ne pourra pas tout résoudre. Mais le travail pour améliorer le cadre de vie se poursuit. Il est rappelé d'appeler la police en cas d'infraction constatée (tapage nocturne ou autre). Elle propose de venir un soir dans le quartier pour constater la situation, et sollicite les coordonnées d'un habitant pour se coordonner avec le collaborateur de cabinet.

- Aménagement du rond-point de la poterie : M. COLLET présente le projet vu en commission communale « environnement », sur la thématique du chemin de fer, avec la récupération d'un jeu pour enfant « locomotive » et la plantation de plantes vivaces.

- Label API cité : Une nouvelle décoration du rond-point du 8 mai 1945 et ses alentours a été créée sur le thème des abeilles et de la biodiversité.

5- Questions diverses

- Ouverture à la location du restaurant scolaire ? Oui c'est toujours prévu, les modalités sont en cours d'étude.
- Nouveau système de collecte des ordures alimentaires : il est signalé que les nouveaux abri-bacs ne sont pas assez nombreux. Il est signalé également des bacs vieux et vétustes à remplacer : Les vieux bacs ont été placés en remplacement des poubelles neuves qui ont brûlé pendant les émeutes de juin 2023 et sont dans l'attente d'un remplacement définitif.
- Il est demandé un bac à verre devant le Margalet et un bac biodéchets et verre dans le boulevard Charles Gallet.
- Il est signalé le stationnement d'une voiture tampon dans l'allée entre le n°5 et le n°7 du boulevard Charles Gallet.